



Le réseau  
de transport  
d'électricité

**DEPARTEMENT : Cher**  
**COMMUNE : PRESLY**

**AVIS**

Il est porté à la connaissance des habitants que des travaux:

**D'ELAGAGE ET D'ABATTAGE\***

Nécessaires à l'entretien de la ligne **400 kV MARMAGNE TABARDERIE 1** vont être entrepris sur le territoire de la commune **du 02/05/2023 au 30/09/2023** (*date variable suivant les impératifs d'exploitation du réseau*).

L'exécution de ces travaux a été confiée par RTE RESEAU DE TRANSPORT D'ELECTRICITE à l'entreprise LENAOUR

Pour toute réclamation concernant l'exécution de ces travaux ainsi que pour tout règlement des dégâts qui pourraient être éventuellement occasionnés, les intéressés peuvent s'adresser au représentant de :

**LENAOUR**  
**5 RUE DES BRUJOUX - 24430 COURSAC**  
**Tél. : 05.53.08.76.29**

En cas de contestation, les intéressés pourront s'adresser au représentant local du GMR SOLOGNE qui assure le contrôle des travaux, MME HARRAULT, RTE - GMR SOLOGNE, BP 124, 45143 SAINT JEAN DE LA RUEILLE Cedex.

Téléphone : 02.38.71.43.76 / 06.80.34.36.90 ou 02.38.71.43.16 (standard).

\* Il pourra être procédé au girobroyage, sauf avis contraire du propriétaire.